

Objet : composition du bureau de vote électronique pour les élections universitaires - scrutin du 21 au 23 novembre 2017.

Le directeur de l'université de technologie de Compiègne,

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'établissement,

Vu la décision UTC n°2017-172I et 2017-177I relatives aux élections universitaires et professionnelles,

DÉCIDE

Article unique :

Le bureau de vote électronique relatif aux élections universitaires qui se dérouleront par internet du mardi 21 novembre 2017 10h00 au jeudi 23 novembre 2017 17h00, sera composé de la manière suivante :

Présidente :	Centre Pierre Guillaumat Aurélie Germonprez
Assesseurs:	Antoine Seidel Magdalena Brunet

Désignés par les listes de candidats :

assesseurs	assesseurs suppléants
Myriam Sawezyn	
Marie-Anne Traisnel	Denis Masquelier
Nathalie Barrast	Catherine Lacourt

Le Directeur,

Philippe Courtier

**Service des
affaires générales et
juridiques**

Aurélie Germonprez

☎ 03-44-23-73-76

📠 03-44-23-46-74

Université de Technologie
de Compiègne

Centre Pierre Guillaumat
BP 60319
Rue du Docteur Schweitzer
60203 Compiègne cedex - France

tél. +33 (03) 44 23 44 23
www.utc.fr

Original : Service des affaires générales et juridiques

Diffusion :
rectorat
affichage
ENT